



**TARENTEISE**  
**VANOISE**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



# Édito



L'année 2023 de l'APTV a d'abord été marquée par ses organisations internes avec une adaptation au contexte et aux évolutions liées à la structuration de la GEMAPI. Des locaux en complément de l'implantation principale, une équipe qui s'est élargie et des champs de compétences qui ont nécessité un important travail pour ajuster et stabiliser. Les événements climatiques du mois de novembre ont mis à l'épreuve cette organisation qui a répondu en efficacité tout en pointant les axes d'amélioration attendue.

La démarche Ateliers du Territoire et le bilan du SCoT auront aussi jalonné l'année de rencontres et travaux très enrichissants; une nouvelle manière de concerter sur l'avenir du territoire a ainsi été explorée, donnant aussi la voix aux habitants et aux lycéens.

Ce projet et les résultats obtenus sont des acquis qui permettront de poursuivre le dialogue qui a été ouvert et maintenir notre vigilance pour que la Tarentaise poursuive ses projets et son développement de manière équilibrée, volontariste et respectueuse de ses patrimoines.

Il n'y aura pas d'avenir sans prise en compte des dimensions humaines, c'est pourquoi l'APTV poursuit ses actions en faveur de la santé notamment. Fort d'un travail de plusieurs années déjà sur ce domaine, un nouveau Contrat Local de Santé a pu être signé en 2023. Il définit les axes d'intervention prioritaires et partagés avec l'Agence Régionale de Santé.

GEMAPI, LEADER, PAEC, Pays d'Art et d'Histoire ou politique de mobilité sont autant d'exemples de ce que nous avons désormais entrepris avec les autres territoires de Savoie, et plus particulièrement avec Arlysère et le Pays de Maurienne.

2023 nous aura conduit à renforcer encore ces partenariats et à regarder ensemble nos territoires. Nos communes rassemblées autour d'un projet pour la Tarentaise et la force du collectif pour relever les défis.

Merci à tous pour l'implication et le travail mis en œuvre.

Fabrice PANNEKOUCKE,  
Président de l'APTV

## Sommaire

Temps forts de 2023.....	p.3	GEMAPI - Grand cycle de l'eau.....	p.11
Vie statutaire et budget.....	p.4	Tourisme estival.....	p.15
Programmes.....	p.5	Environnement et biodiversité.....	p.16
Mobilités et déplacements.....	p.6	Agriculture et forêt.....	p.17
Energie et climat.....	p.7	Santé.....	p.18
SCoT/Urbanisme.....	p.8	Zoom sur... Histoire et Patrimoine.....	p.19

# Temps forts de 2023



**JANVIER**

Transfert de la compétence GEMAPI à l'APTV

**FEVRIER**

Signature de la **Convention d'Objectifs du 3ème Plan Pastoral Territorial**  
Lancement du **bilan du SCoT à 6 ans**

**MARS**

Candidature **Contrat d'Objectifs Territorial (COT)** retenue

**AVRIL**

Mise en ligne du **cadastre solaire Tarentaise**  
Reprise des **ateliers de territoire**

**MAI**

Candidature **LEADER "Tarentaise Arlysère Maurienne"** lauréate  
Réunion annuelle publique du SCoT avec le **Conseil Local de Développement (CLD)**



**JUIN**

Signature du **Contrat Local de Santé Tarentaise**



**JUILLET**

Finalisation du **schéma directeur vélo tourisme et mobilité** du quotidien Tarentaise

**SEPTEMBRE**

Fête **Terre, Terroir, Tarentaise** et conseil syndical aux Avanchers



**OCTOBRE**

1er Comité de **programmation LEADER "TAM"**  
Lancement de la **gratuité pour les passagers de covoiturage** sur BlablaCardaily

**NOVEMBRE**

Forum SCoT et bilan des **ateliers du territoire** avec une rencontre élus-lycéens  
**Crue vingtennale de l'Isère**, le service GEMAPI mobilisé

**DECEMBRE**

Fin du portage APTV de l'animation Natura 2000 "**Adrets de Tarentaise**"

# Vie statutaire et budget



## Réunions statutaires

Le comité syndical APTV s'est réuni six fois, le bureau syndical cinq fois et le comité syndical Gemapi cinq fois, au cours de l'année 2023.

## Vie de l'équipe

En janvier, avec la reprise de la compétence Gemapi, l'équipe initialement composée de 4 personnes s'est étoffée avec le transfert de 3 techniciennes : Erika Audry, Diane Noraz-Chabert et Lauryn Roux, puis le recrutement en juin de Jérémie Gaillard et Camille Lainé. Justine Pons, tout d'abord stagiaire, a été recrutée pour 6 mois afin de terminer sa mission. Le service GEMAPI a déménagé dans de nouveaux locaux en mai.

Le poste de directrice de Sandra Ollier a été renforcé temporairement sur le dernier trimestre avec l'arrivée d'Isabelle Sun.

Annie Durand a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet, et a été remplacée par Annie Rellier.

Jean Bérard a quitté l'équipe fin juillet, et sera remplacé à compter de début janvier 2024.

## Les ateliers du territoire : Tarentaise-Vanoise 2050, quel cap pour demain ?

Face aux défis du changement climatique, l'APTV a lancé, fin 2022, en concertation avec les habitants, les ateliers de territoire, animés par Claire Simon de Val&Monti et Sébastien Kraft de Kovalence : "Comment adapter nos modes de vie et nos activités économiques aux changements en cours ? Quelle est l'identité de notre territoire aujourd'hui ? Que souhaitons-nous pour le futur ?".

En mai et juillet, la série d'ateliers visait à imaginer le futur du territoire en 2050. L'objectif était de produire différents scénarios de l'avenir, co-construits, sur la base de ceux proposés par l'Ademe.



Finalement, les participants ont élaboré 3 orientations :

- Pour vivre en Tarentaise, restons sur la même piste
- Pour vivre en Tarentaise, vivons simplement
- Pour vivre en Tarentaise, mutualisons nos énergies et soyons solidaires.

Ces 3 scénarios dessinés ont été présentés au public lors de la fête Terre Terroir Tarentaise aux Avanchers le 23 septembre dernier. Ces débats ont nourri les réflexions des élus lors du bilan du SCoT.

Retrouvez tous les documents sur le site : <https://www.tarentaise-vanoise.fr/domaine-scot/>



## CHIFFRES CLÉS

### BUDGET PRIMITIF 2023 :

- 1 374 712,41 € en section fonctionnement
- 271 881,72 € en section d'investissement

### Dépenses fonctionnement :

- Frais de fonctionnement généraux (dont frais d'étude) : 534 177,00 €
- Frais de personnel : 796 688,43 €

### Recettes :

- Europe et Etat : 247 429,01 €
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 12 280 €
- Département : 142 748,82 €
- Communautés de communes membres : 350 000 €

### BUDGET GEMAPI 2023 :

- 1 213 713,67 € en section fonctionnement
- 1 610 676,12 € en section d'investissement

### Dépenses fonctionnement :

- Frais de fonctionnement généraux (dont frais d'étude) : 736 166,96 €
- Frais de personnel : 465 955,77 €

### Recettes :

- Etat : 142 778,78 €
- Agence de l'eau : 14 847 €
- Département : 2 059,50 €
- EDF : 8 000 €
- Contribution des EPCI : 2 996 575 €

Sandra Ollier, Directrice  
[sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr)

Isabelle Sun, renfort de direction

Annie Rellier, Secrétaire  
[aptv@tarentaise-vanoise.fr](mailto:aptv@tarentaise-vanoise.fr)



# Programmes



L'APTV est engagée dans différents programmes sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidatures permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire: communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
Contrat Départemental Territoire de Tarentaise Vanoise	2022-2028	Département 73	4 500 000€
LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale	2023-2027	Europe (FEADER) Département 73	2 257 087 € 290 000 €
Espace Valléen Tarentaise	2021-2027	Europe (FEDER Massif des Alpes) Etat (CIMA et PAM) Région AURA (Montagne 4 saisons)	} 1 000 000 € (montant estimatif)
Plan Pastoral de Territoire	2022-2027	Région AURA Europe (FEADER) Département 73	
Natura 2000 Adrets de Tarentaise	2023	Europe (FEADER) Etat	7 856 € 7 856 €
Contrat Local de Santé (CLS)	2023-2025	Agence Régionale de Santé Département 73	soutien à l'animation soutien à l'animation et aux actions
Avenir Montagne Ingénierie	2022-2024	Etat Banque des Territoires	120 000€ + offre de service pour les actions
Programme d'Études Préalables au Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PEP PAPI)	2022-2025	Etat Agence de l'eau	1 457 867€ 64 248€
Contrat de Réussite pour la Transition Ecologique (CRTE)	2021-2026	Etat Tout autre financeur	en fonction des projets



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne



Cofinancé par  
l'Union européenne



LE DÉPARTEMENT



Suivi administratif et financier

Maryline Aspod,  
Contrat Départemental, PPT, CLS, CRTE  
maryline.aspod@tarentaise-vanoise.fr

Sonia Coutaz, LEADER, Natura 2000  
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Hélène Mesland, Espace Valléen  
helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr

Valentine Loquais, Avenir Montagne Ingénierie  
valentine.loquais@tarentaise-vanoise.fr

PEP PAPI : service GEMAPI  
gemapi@tarentaise-vanoise.fr

# Mobilités et déplacements

L'APTIV a décidé, il y a plusieurs années déjà, de s'emparer du sujet de la mobilité et des déplacements en Tarentaise.

La mise en œuvre des actions préconisées par l'étude Accessibilité et déplacements (2021) a débuté fin 2022 avec l'arrivée d'une chargée de mission à cet effet. Le Comité de Projet de 2023 a pu mettre en valeur les actions réalisées et à poursuivre :

- la mise en valeur de notre dispositif de covoiturage, permettant aux passagers de voyager gratuitement sur toute la Savoie,
- le référencement des données de mobilité, notamment pour se mettre en conformité avec la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) en particulier les réseaux de navettes en station,
- l'engagement des acteurs, et notamment des offices de tourisme et des hébergeurs des 3 stations "pilotes", pour inciter fortement l'arrivée des clients hors samedi,

- la structuration de la gouvernance et de la mise en œuvre de la compétence mobilités, aux côtés des services de la Région,
- l'information et la sensibilisation en continu auprès des usagers pour favoriser la conduite du changement et renforcer la culture écomobile de chacun et chacune,
- la présence de l'APTIV aux événements institutionnels et associatifs, visant à donner toujours plus de visibilité à ces thématiques primordiales.

Les démarches entamées sont nombreuses, et les collectivités locales de Tarentaise se mobilisent pour poursuivre ces projets ambitieux. Il est désormais nécessaire de mettre en place des moyens à la hauteur des enjeux, et de continuer à travailler avec l'ensemble des strates administratives et les collectivités voisines, en faveur de la cohésion et de la coopération territoriale.



Conférence de presse pour le lancement de BlablaCarDaily à la Foire de Savoie



Stand covoiturage à la journée Montagne 0 déchet à Aime



La stratégie Mobilités a fédéré les collectivités de Tarentaise autour de plusieurs projets communs. Nous avons pu mettre en place une politique d'incitation au covoiturage homogénéisée sur l'ensemble du département. Nous œuvrons ensemble et aux côtés de la Région pour engager la nouvelle offre ferroviaire. Les territoires ont su mutualiser, grâce à l'APTIV, de nombreuses autres actions telles que la montée en compétence concernant l'ouverture des données de mobilité, ou encore la mobilisation des acteurs pour sortir de la logique des séjours samedi / samedi. Les actions menées cette année vont pérenniser la stratégie mobilité sur le long terme.

Lucien SPIGARELLI,  
Vice-Président Mobilités

## CHIFFRES CLÉS

Politique de covoiturage  
BlablaCarDaily en Tarentaise :

- 1500 trajets de covoiturage indemnisés en novembre
- 600 nouveaux inscrits en un mois depuis le lancement du dispositif mi octobre
- 6783 inscrits au total sur la plateforme au 1er décembre 2023

Valentine Loquais  
Cheffe de projet Avenir Montagne  
Transition des Mobilités  
valentine.loquais@tarentaise-vanoise.fr



## Cadastre solaire

Depuis ce printemps, l'APTV propose un nouvel outil à disposition de tous. Celui-ci permet de connaître le potentiel solaire d'un bâtiment pour produire de l'électricité ou chauffer de l'eau. Cette application permet également de simuler une installation et d'en calculer le coût au regard du nombre de panneaux installés, de la proximité du poste de transformation, du projet d'injecter sur le réseau ou d'auto consommer...

Pour en savoir plus : <https://www.tarentaise-vanoise.fr/domaine-energie-climat/>

## Contrat d'Objectif Territorial Tarentaise

La candidature de l'APTV auprès de l'ADEME pour porter un COT a été retenue en mars.

L'objectif de cette démarche est d'encourager et d'entraîner les EPCI dans une démarche d'amélioration continue vis-à-vis de deux référentiels: Climat Air Energie & Economie Circulaire.

Elle se décline en plusieurs temps: un état des lieux de l'action menée par la collectivité, la rédaction d'un programme d'actions, puis l'engagement politique de mener ce programme. Une enveloppe financière est conditionnée à l'atteinte de ces objectifs. Pour accompagner la démarche, l'ADEME a créé un outil en ligne, ainsi qu'un accompagnement technique par deux conseillers «COT». Le rôle de l'APTV est de contribuer à l'état des lieux initial, de coordonner le dispositif entre les différents acteurs, de gérer le volet administratif et financier du contrat, et enfin de mettre en place des actions collectives. Un 1er copil a été lancé le 9 mai. A l'automne, 9 ateliers de travail ont été organisés, dont 5 mutualisés à l'échelle de la Tarentaise.

## Contrat Chaleur Renouvelable

Ce contrat, signé entre l'ADEME et une collectivité, permet de faire bénéficier des aides du Fonds Chaleur à de nombreux porteurs de projets d'un territoire (collectivités, copropriétés, entreprises). Il permet de financer

des installations de production de chaleur renouvelable (chaufferies biomasses, solaire thermique, géothermie) constituées en « grappe de projets », ainsi que des réseaux de chaleur. L'année 2023 a été consacrée à la rédaction de la candidature ; au total, 16 projets ont été identifiés, d'une production annuelle de 10 826 MWh/an, pour un montant d'environ 7 millions d'euros, pouvant potentiellement aller chercher 4,9 millions d'euros d'aide. Le départ en juillet de l'agent en charge du dossier a mis en pause la démarche jusqu'à janvier 2024.

## Coach Renov'

En 2023, l'APTV a poursuivi l'accompagnement des copropriétés et des particuliers qui ont un projet de rénovation ambitieux. Ces conseils personnalisés, complémentaires aux premiers renseignements France Renov', permettent de réaliser des visites sur site, de conseiller sur le choix des travaux et les solutions adaptées à chacun.



## Développer les énergies renouvelables

La loi d'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables, promulguée en mars, a pour ambition de lever les obstacles au déploiement des projets d'ENR (Energie Renouvelable). Un de ses articles prévoit l'instauration d'un dispositif de planification territoriale, au travers d'une cartographie des ENR, que chaque commune doit réaliser. Cet été, l'APTV a proposé un décryptage de cette loi et une première méthodologie.



A l'échelle mondiale, l'année 2023 est de loin l'année la plus chaude jamais enregistrée... Les conséquences du réchauffement climatique sont bien visibles dans notre vallée ; les épisodes de crues du mois de décembre en sont un exemple parlant. Plus que jamais, à l'échelle de l'APTV et de l'ensemble de nos collectivités, il est urgent de poursuivre et d'accélérer nos efforts de transition.

**Guillaume DESRUES,**  
Vice-Président  
Air Climat Energie

## CHIFFRES CLÉS

**Contrat d'Objectif Territorial :**  
1 COPIL, 9 ateliers de travail par EPCI dont 5 mutualisés à l'échelle de la Tarentaise

**04 56 11 99 00 :** numéro vert France Renov' pour la Savoie

20 particuliers et 20 copropriétés accompagnés/an par « **Coach Renov' Tarentaise** »

**Sonia Coutaz**  
Cheffe de projet LEADER,  
Environnement  
[sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr)

Chargé de mission transition  
énergétique  
(poste vacant de juillet à décembre)

**Noémie Teisseire, Didier Chomaz, Fred Sansoz**  
Prestataires Coach Renov'  
[coach.renov@tarentaise-vanoise.fr](mailto:coach.renov@tarentaise-vanoise.fr)

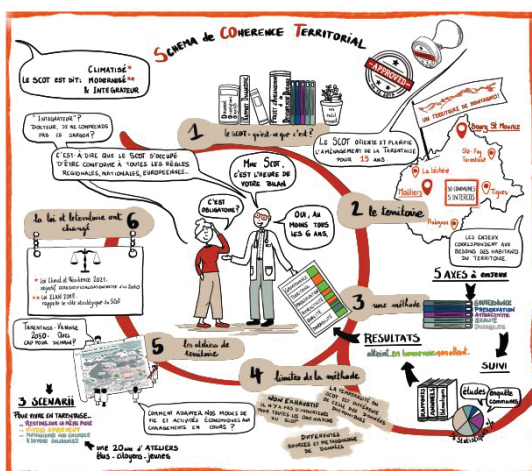




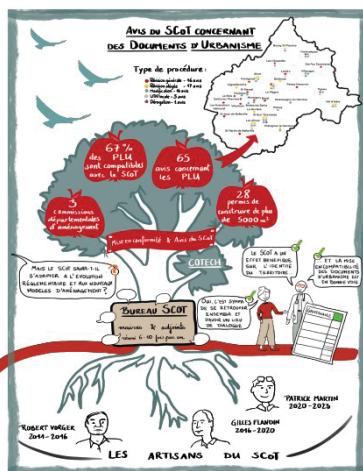
## 2023, 1er bilan du SCoT après 6 ans de mise en œuvre

Le SCoT, approuvé le 14 décembre 2017, a fixé un cap et une vision commune pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2032, à travers un document d'orientation et de planification. Il est soumis à une obligation d'évaluation des résultats de sa mise en application, au plus tard 6 ans après son approbation (article L 143-28 du code de l'urbanisme).

## le Contexte



## Axe 1: la Gouvernance



**Bilan du SCoT = toute une histoire !**

- Il s'agit de :
- Réaliser un bilan objectif de sa mise en œuvre pour constater si l'évolution du territoire correspond aux orientations initialement définies.
  - Analyser le projet au regard des enjeux d'aujourd'hui et des nouvelles lois (poursuivons-nous les bons objectifs par rapport aux besoins actuels) ?

Le bilan propose une analyse structurée autour de 5 grands axes qui regroupent les prescriptions majeures du projet de territoire :

- **GOVERNANCE** : l'animation du SCoT à l'échelle de la Tarentaise
- **PRESERVATION** : une Tarentaise qui préserve son capital nature
- **ATTRACTIVITE** : une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification
- **QUALITE** : un territoire de qualité

- pour les habitants
- **DURABILITE** : un mode de fonctionnement durable pour la Tarentaise

Pour conduire ce bilan, les élus se sont retrouvés tous les mois durant l'année en bureau SCoT, et par trois fois ont invité les partenaires du territoire (Etat, région, département, PNV (Parc National de la Vanoise), ONF, CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), CMA (Chambre des



2023 a été l'année du bilan des 6 ans de notre SCoT Tarentaise Vanoise. Il a joué un rôle essentiel dans l'orientation de notre développement territorial. Il a permis de coordonner nos actions, de promouvoir une utilisation responsable de nos ressources et de favoriser la coopération entre nos communes.

Aujourd'hui, le changement climatique et l'impérieuse nécessité de maintenir une population locale prospère sont nos défis majeurs : soutenir l'habitat permanent et les entreprises locales, optimiser le foncier économique, développer les mobilités décarbonées et les énergies renouvelables, préserver nos exceptionnels atouts touristiques, prendre en compte la ressource en eau et la biodiversité. Nous sommes à un moment charnière de notre histoire.

Le SCoT Tarentaise Vanoise a jeté des bases solides et notre avenir dépend de notre capacité à anticiper les défis du futur. Nous sommes tous acteurs de ce changement, et c'est ensemble que nous façonnerons l'avenir de nos montagnes.

**Patrick MARTIN,**  
Vice-Président SCoT

Cette analyse a permis aux élus le 23 novembre de décider en comité syndical du maintien du SCoT Tarentaise Vanoise. Les élus se sont laissés l'année 2024 pour décider d'une éventuelle évolution du document selon les obligations réglementaires ou les projets.

3 publications à lire : la synthèse du bilan du SCoT // le foncier économique // accessibilité et déplacements.



## La nouvelle Tarentaise ? Ecouter les lycéens et échanger

Depuis la rentrée de septembre dernier, le lycée Ambroise Croizat de Moûtiers, l'APTV et le service jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise collaborent autour du projet appelé « La nouvelle Tarentaise ? » par les lycéens.

L'objectif des temps d'animation et de rencontre est de partager la vision des lycéens de la Tarentaise aujourd'hui et demain en considérant le changement climatique, et de mieux se connaître entre jeunes et élus. Le projet a commencé fin septembre par un vidéomaton qui a capturé la parole spontanée des lycéens sur leur vision du territoire. Puis deux classes de seconde générale et de 1ère professionnelle ont élaboré un questionnaire sur la vie en Tarentaise.

Le 8 novembre, six élus ont échangé avec les lycéens en atelier. Enfin, fin novembre, la commune de Tignes a accueilli un groupe de 50 lycéens pour présenter les enjeux du glacier de la Grande Motte avec le réchauffement climatique et leur démarche « imaginons Tignes 2050 ». Ces échanges se poursuivront en 2024.



L'année 2023 a été une année de collecte de données afin de nourrir le bilan à mi-parcours du SCoT. Les stations ont ainsi partagé l'analyse, réalisée par la société G2A, de leur parc immobilier et de sa fréquentation. A l'échelle nationale, de nouveaux outils sont réfléchis pour mieux encadrer les résidences secondaires et éviter leur concurrence avec les logements permanents : changement d'usage et taxe d'habitation. Il conviendra d'observer si cela a les effets attendus sur la remise en tourisme des lits froids.

Claude JAY,  
Vice-Président,  
Immobilier de loisir

## CHIFFRES CLÉS

- 12 avis SCoT sur des évolutions de PLU, le Plan de Prévention des Risques Naturels de Bourg Saint Maurice et le Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
- 12 avis SCoT sur des projets commerciaux, d'hébergement touristique, d'habitat permanent et saisonnier
- 10 bureaux SCoT dont 3 en présence des partenaires, 2 comités techniques et un atelier d'urbanisme

Johanne Vallée  
Cheffe de projet SCoT  
johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr

**Vivre en Tarentaise-Vanoise avec le changement climatique** 2023-2024  
Les « ateliers de territoire » au Lycée Ambroise Croizat.

Tu es lycéenne ou lycéen au Lycée Ambroise Croizat et tu te poses des questions sur ton territoire et sur ton avenir, notamment en lien avec les évolutions de la société et du climat ? Tu aimerais mieux comprendre le travail des élus et des institutions et ce qu'ils font pour la transition sur ton territoire ? Tu as envie de faire entendre ta voix et de partager tes idées sur ces questions liées à l'avenir de ton territoire, la Tarentaise-Vanoise ?

Rassemblés au sein d'une institution, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise, les élus du territoire souhaitent entendre ta voix et celles d'autres jeunes. Viens participer aux différentes activités proposées dans le cadre des « ateliers de territoire » au sein de ton lycée.

**ACTION n°1** 21 sept 2023  
• **LANCEMENT** un vidéomaton pour un 1<sup>er</sup> recueil de la parole des lycéens  
QUI? OUVERT à TOUS les lycéens

**ACTION n°2** 03/2023 - 01/2024  
• **ENQUÊTE** auprès des lycéens sur la vie en Tarentaise-Vanoise  
QUI? PROJET DE CLASSE 2<sup>nd</sup>e générale, 1<sup>er</sup>e métiers de l'accueil

**ACTION n°3** nov. 2023  
• **SORTIE de TERRAIN au GLACIER de TIGNES** l'impact du changement climatique près de chez nous  
QUI? 2<sup>nd</sup>e générale, 1<sup>er</sup>e métiers de l'accueil, éco-délégués, CVL (nombre de places limitées)

**ACTION n°4** 8 nov 2023  
• **RENCONTRES avec des ELUS du TERRITOIRE**  
« Match aller » la parole aux élus sur leurs rôles et actions sur le territoire et la transition & « Match retour » les idées des lycéens pour l'avenir du territoire  
QUI? 2<sup>nd</sup>e générale, 1<sup>er</sup>e métiers de l'accueil, éco-délégués, CVL (nombre de places limitées)

**ACTION n°5** début 2024

**ACTION n°6** 2024  
• **M'ENGAGER pour la TRANSITION en TARENTAISE-VANOISE** projet concret à construire avec le soutien du service jeunesse de la CCCT  
QUI? TOUT lycéen, sur la base du volontariat

TARENTAISE VANOISE | LYCÉE AMBROISE CROIZAT | APTV | XALIS | CCCT

## Le forum SCoT

Le 8 novembre dernier, plus de 120 personnes (habitants, élus, techniciens, lycéens, acteurs de la Tarentaise) se sont retrouvées à la salle du Morel à Aigueblanche pour un temps d'échanges. C'était l'occasion de restituer le travail des scénarios de territoire « Tarentaise Vanoise 2050 : quel cap pour demain ? » et de présenter le bilan à six ans du SCoT.



## A la rencontre des communes

Montagny, Les Belleville, Landry, Bozel, La Léchère, La Plagne Tarentaise, Villaroger, ce sont plus de 12 communes visitées par Patrick Martin cette année encore, aux côtés des maires et des élus, pour échanger, comprendre et débattre de leurs projets.



## Zones d'Activités Économiques : étude foncière et inventaire

Tout au long de l'année, l'APTV a accompagné les 5 communautés de communes dans la réalisation de leur inventaire des zones d'activités économiques (ZAE), dans l'objectif de mieux connaître les entreprises qui occupent ces zones et repérer les locaux vacants. Une enquête auprès

des entreprises situées dans ces ZAE a ainsi été conduite à l'automne. Quant à eux, les inventaires ont été finalisés fin décembre.

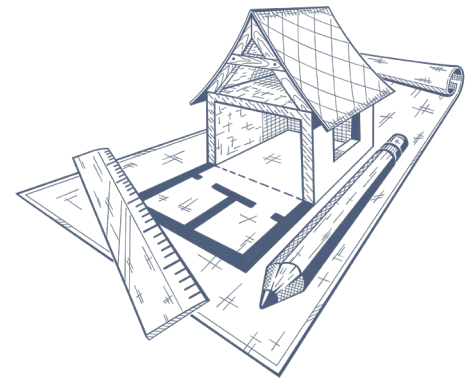
L'APTV a finalisé en 2023 l'étude sur le foncier et la stratégie économique. Cela a donné lieu à des ateliers avec les communautés de communes pour définir la stratégie économique.

Parallèlement, l'APTV accompagné durant toute l'année la réalisation par les 5 communautés de communes de leur inventaire des zones d'activités économiques. L'objectif de l'inventaire, avec une enquête conduite à l'automne, est de mieux connaître les entreprises qui occupent ces zones et repérer les locaux vacants.



## Nouveauté : un atelier d'urbanisme en tandem

En septembre, Montvalezan, Sainte Foy tarentaise et Tignes se sont retrouvées en formant des tandem élu-technicien d'urbanisme afin d'échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés et réfléchir collectivement à des actions à mettre en place pour répondre à leurs questions. Les "urbas" s'organisent et s'enrichissent à l'échelle de la vallée. Sébastien Kraft, Kovalence, a animé les échanges.



## Instruction droit des sols

L'activité du service en 2023 (16 communes suivies - 24 PLU) avec l'instruction de 833 dossiers se répartissant comme suit :

**525 permis de construire**

**12 permis d'aménager (lotissements)**

**296 déclarations préalables**

Service Application Droit des Sols  
ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud Carayol,  
Chef de service

Emmanuelle Bourven, Ketty  
Chevray, Natacha Lagardette,  
Instructrices

Hugues-Antoine Guennec,  
Instructeur  
Corinne Duraz,  
Assistante





L'année 2023 représente une étape importante dans l'histoire de l'APTV puisque la structure s'est vue transférer la compétence GEMAPI au 1er janvier. Pour rappel, cette compétence a été confiée aux EPCI en 2018 afin d'assurer l'aménagement des bassins versants, l'entretien des cours d'eau, la défense contre les inondations ainsi que la protection et la restauration des milieux aquatiques. Concrètement cela se traduit par la réalisation d'actions d'intérêt général (entretien de la végétation, entretien sédimentaire), la gestion des ouvrages de protection contre les inondations (les systèmes d'endiguement, plages de dépôts...) et la réalisation d'études (régularisations, diagnostics, avant-projets...).

A cette occasion, les agents des services GEMAPI, des EPCI et ceux du service Eau-Rivières de l'APTV ont fusionné pour créer le service "GEMAPI - Grand cycle de l'eau" dédié à la mise en œuvre de la compétence à l'échelle du bassin versant de l'Isère en Tarentaise.

Par conséquent, le périmètre de l'APTV a été élargi pour inclure les 7 communes de basse Tarentaise et garantir une cohérence de gestion hydrographique, depuis les sources de l'Isère jusqu'à la confluence avec l'Arly. Ce territoire que l'on peut appeler le "bassin versant de l'Isère en Tarentaise" à une superficie de près de 2000 km<sup>2</sup> et compte presque 4 700 km de cours d'eau.

Au printemps, le service a emménagé dans de nouveaux locaux situés à Moutiers, près du siège de l'APTV.

## Le service GEMAPI - Grand cycle de l'eau s'est organisé en 2 pôles :

- Un pôle "territoire" composé de 4 techniciennes de rivières, divisé en 3 unités territoriales
- Un pôle "planification et ingénierie" composé de 6 chargés de mission

## CHIFFRES CLÉS

L'APTV récupère un territoire de 1 900 km<sup>2</sup> pour la GEMAPI, soit 6 EPCI et 37 communes concernés. Ce qui a représenté en 2023 :

- 9 études transversales et 30 études locales
- Une végétation entretenue sur 200 km de cours d'eau, soit 240 jours
- 4 300 m<sup>3</sup> de matériaux curés dans le cadre d'un entretien planifié
- 340 000 € de travaux d'urgence de protection suite aux crues de fin d'année
- 5 Comités Syndicaux GEMAPI

En 2023, l'APTV a également contribué à la structuration de l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de l'Isère dont le périmètre s'étend des sources de l'Isère à sa confluence avec le Rhône. Cela l'a conduit à élaborer une demande de labellisation d'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) pour permettre son intégration au sein de cette nouvelle structure. Le rôle de ce pôle est d'apporter une expertise sur différentes thématiques et une vision transversale sur l'ensemble du bassin versant par le biais de différentes actions détaillées dans le schéma page 12.



A l'heure du bilan et après une première année de fonctionnement, nous tenons à remercier toute l'équipe qui anime et pilote notre nouvelle structure GEMAPIenne / APTV. En effet, le nombre de dossiers à traiter et les caprices de la météo ont mis à l'épreuve notre organisation, et les agents ont su relever les challenges, aussi techniques qu'imprévus. L'année 2024 verra le service prendre son rythme de croisière dans la continuité des actions engagées, mais aussi avec de nouveaux challenges.

**Didier FAVRE,**  
Vice-Président GEMAPI

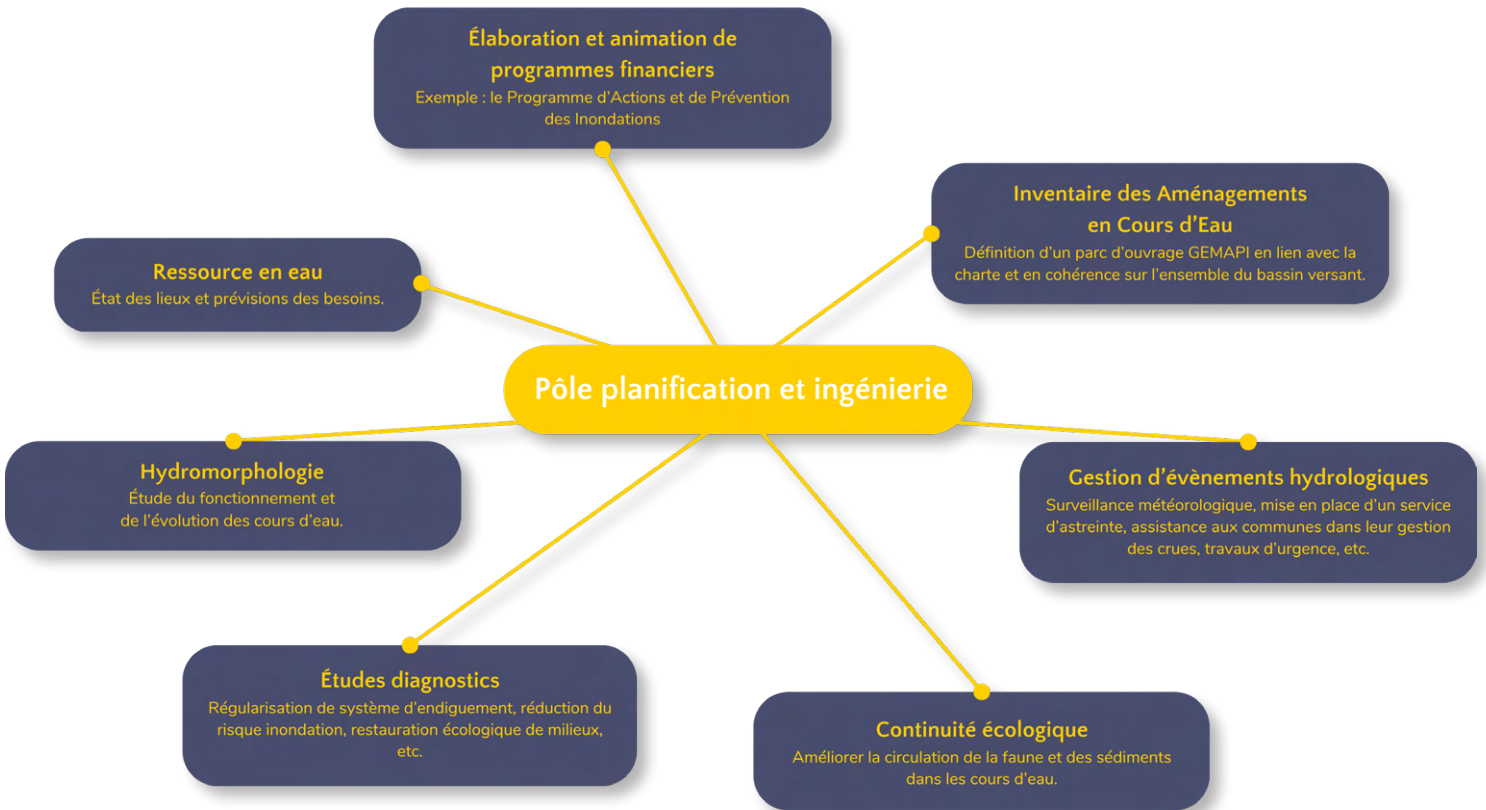


Aussi, nous tenons à souligner l'importance des travaux entrepris dans le cadre de cette compétence. Cela nous oblige, nous, élus du territoire, à prendre nos responsabilités face aux événements naturels (protection de la ressource en eau, des biens, des personnes, des milieux aquatiques, etc.) qui surviennent dans un contexte de réchauffement climatique. Malgré ce constat et un contexte peu favorable, nous restons résolument optimistes quant à la capacité des agents et élus du territoire à mener à bien ce grand chantier des prochaines décennies.

**André POINTET,**  
Vice-Président GEMAPI

## Le pôle planification et ingénierie

Le rôle de ce pôle est d'apporter une expertise sur différentes thématiques et une vision transversale sur l'ensemble du bassin versant par le biais de différentes actions :



La thématique de gestion d'évènements hydrologiques s'est particulièrement développée en 2023 avec :

### L'autorisation des systèmes d'endiguement

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise est gestionnaire de systèmes d'endiguement :

- 2 autorisés
- 6 dossiers déposés en juin 2023 en cours d'instruction
- 6 dérogations demandées pour des dépôts de dossiers en 2024

La gestion de ces systèmes d'endiguement engendre des visites réglementaires régulières, une obligation de surveillance et d'alerte ainsi qu'un entretien de la végétation adapté sur ces ouvrages.

### La gestion des crues

Cette année, le territoire de la Tarentaise a été touché par :

- Une crue généralisée de l'Isère et ses affluents les 14 et

15 novembre (précipitations importantes le mois précédent et averses fortes sur la neige tombée en altitude)

- Des crues sur les torrents affluents les 11 et 12 décembre

### Le protocole d'astreinte

Afin que les agents puissent intervenir en urgence en dehors des heures de travail, le service GEMAPI a mis en place une astreinte technique.

- Des crues plus localisées ont également eu lieu cet été (orages violents localisés), avec notamment :

- Deux laves torrentielles sur le torrent du Poncet à Peisey-Nancroix
- Deux crues sur le torrent de Montesseaux à la Bâthie
- Une lave torrentielle sur le torrent du Chevelu à Bozel

Ces crues ont mobilisé les agents sur le terrain afin de gérer la situation sur ses ouvrages (plages de dépôts, protections de berges, pièges à embâcles, etc.) et pour accompagner les communes dans leur gestion de crise (pouvoirs de police du Maire).

Dans le cadre de sa structuration, l'équipe a entamé une réflexion sur son organisation en période de gestion des crues depuis le printemps.

Ces différents événements ont permis de tester la procédure établie et de faire les ajustements nécessaires afin d'optimiser les interventions des agents.

Le Comité Social Territorial du Centre de gestion a rendu un avis positif sur la démarche de l'APTV en décembre.

La mise en place de cette procédure devrait être validée au cours du premier semestre 2024 par une délibération des élus du syndicat.



## Le Pôle territoire

Les techniciens composent ce pôle en trois unités territoriales cohérentes en termes de bassin versant (cf. carte page 14) :

- UT Isère amont : de Val d'Isère au tunnel du Siaix
- UT Moutiers/Vallées des Dorons : vallée des Belleville et vallée de Bozel
- UT Isère aval : du barrage d'Aigueblanche à la confluence avec l'Arly

Ces agents mènent à la fois un entretien régulier des cours d'eau, programmé chaque année et des opérations plus ponctuelles, voire d'urgence. Cette gestion nécessite une surveillance régulière mais également un lien avec les équipes communales, intercommunales et les riverains.

## Gestion planifiée

**Entretien de la végétation :** L'entretien des cours d'eau est réalisé chaque année par des prestataires mandatés par le service GEMAPI. Il vise en premier lieu à retirer les arbres et flottants tombés dans le lit du cours d'eau, et à nettoyer les berges et les systèmes d'endiguement afin de limiter le risque inondation au droit des enjeux (débâcles, érosions de berges, ...). Il consiste principalement à du débroussaillage et de l'abattage.

Cet entretien doit être raisonné pour conserver la valeur écologique de la végétation en milieux aquatiques: source de nourriture et d'habitats pour la faune, stabilisation des berges, ombrage, etc.

Des déclarations d'intérêt général (DIG) permettent à l'APTV de pouvoir intervenir sur les cours d'eau en parcelles privées. Ces DIG sont valables 5 ans et sont individuelles sur chaque Communauté de Communes. Celle de la COVA a été révisée cette année.

Pour procéder à cet entretien, les agents du pôle territoire définissent un planning d'intervention basé sur le Programme Pluriannuel d'Entretien (PPE) pré-construit dans la DIG, sur les diagnostics terrains du printemps et sur les retours des communes.

En 2023, cela représente 200 km de cours d'eau entretenus pendant l'été,

soit 240 jours de travail réalisés par des prestataires.

## Lutte contre les espèces invasives :

Lors de l'entretien courant, des jours sont consacrés à la lutte contre les espèces envahissantes. En 2023, cette lutte s'est concentrée sur la Renouée du Japon, une espèce qui se développe très rapidement et donc très présente sur le bassin versant. Celle-ci a un effet néfaste sur la biodiversité et la stabilisation des berges. Les techniques qui ont été utilisées cette année sont la fauche répétée et le bâchage. Certaines de ces techniques ont déjà fait leurs preuves sur certains territoires depuis quelques années mais des évolutions pourront être apportées au fur et à mesure.

L'arrachage de buddleia (arbre à papillon) a également été programmé avant l'été sur certains secteurs.



**Gestion sédimentaire :** Des curages sont nécessaires chaque année sur certains secteurs de cours d'eau ou d'ouvrages dans le but de réduire le risque inondation lié à une accumulation de matériaux au droit d'enjeux. Ces curages, sur les plages de dépôts et les zones d'atterrissements, sont déclenchés lorsque la cote de curage prédéfinie est atteinte. En 2023, environ 4 300 m<sup>3</sup> ont été curés dans le cadre de cette gestion courante.



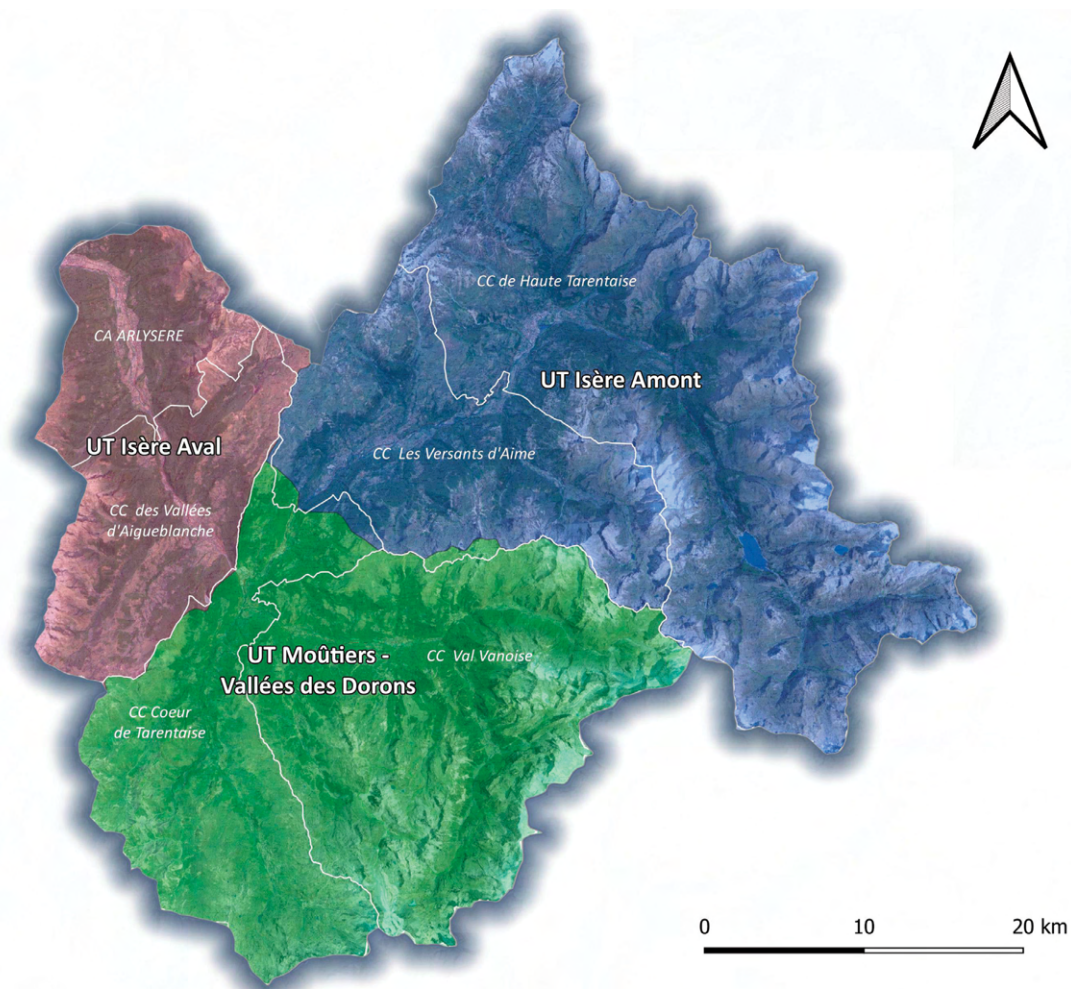
## Opérations ponctuelles et travaux d'urgence

Les dégâts générés par les crues peuvent nécessiter des actions sur l'ensemble du territoire, telles que :

- Des levés topographiques;
- Des curages (plages de dépôts, atterrissements, comblements, etc.);
- Des stabilisations de berges;
- Des retraits d'arbres susceptibles de générer des débordements au droit des enjeux.

En 2023, cela représente un montant total de 340 000 €.





Répartition des 3 Unités Territoriales

#### PÔLE TERRITOIRE

**Erika Audry**

Technicienne rivières UT Isère aval  
erika.audry@tarentaise-vanoise.fr

**Camille Lainé**

Technicienne rivières UT Moûtiers -  
Vallées des Dorons  
camille.laine@tarentaise-vanoise.fr

**Diane Noraz-Chabert**

Technicienne rivières UT Isère amont  
diane.noraz-chabert@tarentaise-vanoise.fr

**Lauryn Roux**

Technicienne rivières UT Isère amont  
lauryn.roux@tarentaise-vanoise.fr

#### PÔLE PLANIFICATION - INGÉNIERIE

**Thomas Avarello**

Chargé de mission "Eau et milieu"  
thomas.avarello@tarentaise-vanoise.fr

**Mélanie Brunet**

Chargée de mission GEMAPI  
melanie.brunet@tarentaise-vanoise.fr

**Guillaume Cillici**

Chargé de mission "Eau et risques"  
guillaume.cillici@tarentaise-vanoise.fr

**Lucie Massonnat**

Chargée de mission  
"Eau et milieux aquatiques"  
lucie.massonnat@tarentaise-vanoise.fr

**Jérémie Gaillard**

Chargé de mission rivières  
jeremie.gaillard@tarentaise-vanoise.fr

**Justine Pons**

Chargée de mission GEMAPI  
justine.pons@tarentaise-vanoise.fr



## Le schéma directeur vélo tourisme et mobilité du quotidien

Le bureau d'études BL Evolution a rendu ses conclusions mi-juillet après un an de concertation auprès des acteurs du territoire : élus, techniciens, professionnels, associations de cyclistes et habitants. Le document final doit être approuvé par l'ensemble des collectivités de la Tarentaise. Un dépôt auprès du Département de la Savoie permettra son intégration au Plan Vélo Départemental et ainsi de bénéficier des aides.

## Espace Valléen Tarentaise

2023 est une année de poursuite de la réalisation du programme Espace Valléen Tarentaise, avec un axe fort donné au vélo.

## Les 4 dossiers soutenus par l'Espace Valléen sont répartis comme suit :

- Soutien pour une étude sur la redynamisation de la Tour Sarrazine à Bozel en vue d'une nouvelle scénographie.
- Soutien à la mise en tourisme du site du Marais à Bourg-Saint-Maurice pour permettre la découverte du milieu naturel, l'accueil d'événements culturels et répondre à un besoin des habitants et des touristes.
- Soutien à la mise en tourisme de la stratégie vélo dans la vallée des Belleville.
- Soutien au projet de création d'œuvres artistiques en lien avec le territoire de La Plagne "Campagne Première".

## D'autres dossiers validés en 2022, ont fait l'objet d'un suivi sur l'année 2023.

Pour mémoire :

- Les itinérances artistiques dont le sentier Léz'Arts en Adret sur Hautecour par l'Office de Tourisme Cœur de Tarentaise.
- L'étude de requalification de l'Espace Glacialis à Champagny-le-Haut a démarré en fin d'année.
- La requalification de l'Espace Baroque Tarentaise à Séiez, dont les travaux se termineront au printemps pour une ouverture à

l'été 2024.

- Le développement de l'activité parapente et de vol libre en Tarentaise, dont les premières opérations de travaux ont démarré. Le travail sur la carte touristique et les zones sensibles en lien avec le PNV (Parc National de la Vanoise) et la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) va démarrer.
- Inauguration de la Maison de la réserve du plan de Tuéda à Méribel

## L'APTV a porté 5 actions :



### Edition de la carte touristique

Comme chaque année 35 000 exemplaires ont été diffusés dans les Offices de Tourisme et collectivités du territoire. L'agence Paul et Léo, basée en Maurienne, a réalisé le travail de mise en page.



### Newsletter

De même chaque année, la newsletter hebdomadaire "Que faire cette semaine en Tarentaise ?" est envoyée aux mairies, offices de tourisme, hébergeurs du territoire pendant les mois de juillet et août. Les informations sont extraites du système d'information touristique APIDAE renseigné par les Offices de Tourisme.



### Fiche Topo VAE

La mise à jour permet notamment d'intégrer les nouveaux magasins et hébergements labellisés "Accueil Vélo".



### Soutien au Pays d'Art et d'Histoire

L'APTV participe et suit les actions du Pays d'Art et d'Histoire, animées par la Fondation FACIM.



### Action du partenariat avec le PNV

Le partenariat continue sa mise à niveau du site Rando.vanoise.com avec notamment un travail de relecture et d'harmonisation des fiches.



L'année 2023 aura été marquée sans nul doute par la réalisation du schéma directeur vélo de la Tarentaise. Les collectivités, ainsi que les professionnels et habitants, ont été nombreux à participer à sa construction. Il s'agit à présent de s'unir sur le long terme pour permettre sa mise en œuvre et devenir une vraie destination attractive pour le vélo.

**Jean-Yves PACHOD,**  
Vice-Président  
Tourisme estival

## CHIFFRES CLÉS

**10 actions/projets réalisés**

Montant total des projets soutenus : **563 400€**

Montant d'aides sollicitées : **317 155€**, soit taux moyen d'aide env. 56%

**4 co-financeurs principaux :**  
Europe - Etat - Région - Département



**Hélène Mesland**  
Chargée de mission  
Tourisme Espace Valléen  
helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr



## Etudes avifaune et lépidoptère

En 2023, l'APTV a poursuivi les suivis scientifiques au sein du site « Adrets de Tarentaise ».

L'objectif est de quantifier la présence et l'abondance des espèces sur des parcelles où toutes les conditions sont réunies pour favoriser leur présence : zone protégée non urbanisable, sur laquelle les exploitants sont invités à des pratiques respectueuses des milieux.

En synthèse, il a été constaté qu'en 10 ans, le déclin se perpétue avec une raréfaction des passereaux prairiaux à moyenne altitude et une « migration » pour nicher vers 1900 m. Le réchauffement des températures et les sécheresses à répétition entraînent une maturité plus rapide des végétaux; les exploitants fauchent donc de plus en plus précocement, détruisant les nichées. Les « survivants » vont rechercher des zones moins dérangées en altitude.



## Natura 2000 « Adrets de Tarentaise », fin de l'animation locale APTV

L'APTV anime le site Natura 2000 « Adrets de Tarentaise » depuis 2009.

Ce site essentiellement agricole, réparti sur 13 communes de Tarentaise, vise à protéger la flore qui compose les prairies de fauche, les pelouses sèches et les zones humides des versants sud, ainsi que les oiseaux et insectes qui y trouvent leur habitat. Depuis 2009, l'APTV a suivi et fait vivre ce site par :

- **La mise en place de mesures agro-environnementales** pour les agriculteurs. Sur la programmation 2014-2022, 30 exploitations se sont engagées sur 522 ha pour une aide d'environ 210 000 € (mesures « prairies fleuries » et « fauche tardive »)
- **La réalisation de 9 suivis scientifiques**, sur les oiseaux, les

papillons et la flore.

- **L'animation d'environ 60 sessions animations pédagogiques**, auprès d'une vingtaine d'écoles pour environ 400 enfants.
- **5 concours « prairies fleuries » entre 2010 et 2015**, sensibilisant une cinquantaine d'agriculteurs sur la qualité de leurs prairies et les bonnes pratiques pour conserver un équilibre entre production de foin et diversité floristique. Par 3 fois, une prairie de Tarentaise a été primée au salon de l'agriculture à Paris.
- **De nombreuses actions de communication** : guide de rando « prairies fleuries », exposition photos, soutien à 2 sentiers d'interprétation portés par les communes de Granier et La Côte d'Aime,...
- **L'accompagnement à des actions de concertation** afin d'appréhender de potentiels conflits d'usage (Dôme de Vaugelaz)

Chaque année, l'animation de ce site nécessitait en moyenne une centaine d'heures de temps de travail et différentes prestations externalisées, pour lesquelles l'APTV, financée à 50 % par l'Etat et 50 % par l'Europe, présentait un budget moyen de 15 000 €.

Dans le cadre de la loi 3DS du 21 février 2022, l'Etat a transféré aux Régions la gestion des sites Natura 2000, qui prennent désormais le rôle d'autorité administrative.

A partir du 1er janvier 2024, et ce afin d'optimiser les crédits alloués à l'animation des sites Natura 2000, la Région Auvergne Rhône-Alpes a décidé de resserrer le nombre de structures porteuses de sites autour de ses propres services, des Parcs (régionaux et nationaux) et des Conservatoires d'Espaces Naturels départementaux.

L'ensemble des collectivités d'AURA gérant des sites Natura ont donc été invitées à transférer cette compétence à l'une de ces 3 structures. A partir de 2024, ce sera le CEN Savoie qui assurera donc la poursuite de l'animation du site « Adrets de Tarentaise » ; le comité de pilotage composé des communes concernées et différents partenaires reste toutefois inchangé.



Hausse des températures, sécheresse... les changements climatiques impactent la biodiversité de notre vallée. Au-delà des changements de gouvernance, restons attentif à en poursuivre sa préservation.

**Patrice DESCHAMPS,**  
Président Natura 2000  
« Adrets de Tarentaise »

## CHIFFRES CLÉS

- **104 espèces de papillons** de jours recensés en 3 inventaires dont **11 espèces rares et menacées**
- **17 juillet, à partir de 1400 m d'altitude** : date idéale de la fauche pour préserver les oiseaux prairiaux
- **20 % des effectifs d'oiseaux en moins en 15 ans** sur les prés de fauche des **"Versants du soleil"**



Sonia Coutaz

Cheffe de projet LEADER,  
Environnement

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr





## Plan Pastoral de Territoire (PPT)

Le PPT est un dispositif financier initié par la Région, abondé par le Département et l'Europe, qui permet de soutenir les pratiques pastorales extensives et le maintien des espaces pastoraux.

Un 3ème PPT a été signé en février pour la période 2022-2027. Il permet d'engager de nouvelles opérations pour un montant d'aide supérieur à 2 millions d'euros.

## Ce nouveau PPT s'articule autour de 7 axes :

- animation du PPT
- études, expérimentations, médiations
- structuration collective
- amélioration des conditions de vie et de travail
- utilisation raisonnée des surfaces pastorales
- outils de production
- soutien à la communication, à la diversification des activités pastorales et au multi-usage

Cette première année de programmation a permis d'apporter un soutien financier d'environ 580 000 € à 14 projets, dont 6 pour l'amélioration des conditions d'hébergement en alpage, 3 de desserte et 3 d'acquisitions de machine à traire mobile.

## Sylv'acctes

L'APTV adhère à "Sylv'acctes" depuis juin 2022.

Pour rappel, ce dispositif permet de financer certains types de travaux, jusqu'à présent peu ou pas subventionnés. Trois « itinéraires sylvicoles » ont été définis, adaptés aux « futaies résineuses ou mixtes à renouvellement aisé », « futaie résineuse ou mixte, de contexte difficile » et aux « futaies feuillues des étages collinéens et montagnard inférieur ». L'objectif est d'accompagner la forêt de Tarentaise pour qu'elle soit plus forte, plus résiliente face aux sécheresses répétées, attaques parasitaires, gelées tardives, mini tempêtes et incendies.

De manière synthétique, Sylv'acctes permet d'anticiper les effets du changement climatique en finançant une gestion forestière axée sur le mélange d'essences, prioritairement locales, et en favorisant une sylviculture avec différentes strates d'arbres, réalisée de manière préventive et non précipitée. Les bénéficiaires sont les communes et les propriétaires privés qui peuvent garantir la gestion durable de leur forêt.

En 18 mois, 132 ha de travaux ont été réalisés, soit 225 023 € investis dans la forêt de demain.

Pour en savoir plus : <https://www.sylvacctes.org/massif-du-pays-de-tarentaise-vanoise/>

## Formations « bûcheronnage »

Comme chaque année depuis 2019, l'APTV, en partenariat avec l'ONF, a organisé des sessions « bûcheronnage » pour les habitants, affouagistes ou propriétaires de forêt privée. L'objectif est de prévenir des accidents en informant des dangers, en rappelant les règles de sécurité et en apprenant à manipuler une tronçonneuse par des gestes précis.

Partie théorique en salle, puis démonstration d'abattage en forêt, les conseils donnés ont été très appréciés. Organisées en 2023 à Sainte-Foy Tarentaise et Bozel, elles ont réuni un public toujours aussi intéressé.



Avec la hausse du prix de l'énergie, le chauffage au bois bûche connaît un regain d'intérêt. Les conseils pratiques donnés dans le cadre des stages « bûcheronnage » sont donc plus que jamais d'actualité !

**François DUNAND,**  
Vice-Président Agriculture et Alimentation

## CHIFFRES CLÉS

Sylv'acctes Tarentaise :  
75 ha de travaux forestiers

123 926 € de travaux

12 communes bénéficiaires

28 stagiaires « bûcheronnage »  
sur 2 sessions

162 stagiaires depuis 2019 !

Sonia Coutaz  
Chef de projet LEADER,  
Environnement  
[sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr)

Rémy Magdinier  
SEA, animateur du PPT  
[rmagdinier@sea73.fr](mailto:rmagdinier@sea73.fr)

Maryline Aspard  
PPT  
[maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr](mailto:maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr)





## Le nouveau Contrat Local de Santé 2023-2025

Signé en juin, repose sur 6 axes de travail :

- Assurer une offre de santé de proximité attractive
- Préserver l'autonomie des personnes âgées et handicapées
- Promouvoir la santé mentale
- Agir en faveur de la santé des enfants et des jeunes
- Prévenir les conduites addictives
- Promouvoir un environnement favorable à la santé

Le rôle du CLS est d'engager des actions mais aussi de constituer un relais dans la circulation d'informations.

### Santé mentale

Le CLS a financé 2 sessions de formation Premiers Secours en Santé Mentale.

Parallèlement, un groupe de travail Santé mentale enfants/adolescents s'est structuré à Moûtiers, et a proposé des actions dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale en octobre, comme l'a également fait l'association des Saintexupériens sur la Haute Tarentaise.

### Addictologie

Aucune action spécifique n'a été engagée par le CLS.

En revanche, des infirmières dites "Asalée" (en charge du suivi des maladies chroniques) ont proposé des actions de prévention sur le tabac auprès des jeunes.

### Santé environnementale

L'APTV a lancé une première conférence « Moins de pollution dans ma maison » en novembre à Bellentre.

L'association Vivre en Tarentaise a poursuivi sa campagne de mesure du radon (gaz radioactif naturellement présent dans le sous-sol et classé cancérigène pour les poumons) en installant 125 dosimètres, fournis par le CLS, au domicile de

personnes volontaires pour la durée de l'hiver 2023/2024. Les résultats des mesures sont attendus courant 2024.

### Enfance / Jeunesse

Même si le CLS n'a pas abordé cette problématique, de nombreuses initiatives ont émergé : groupe de travail sur la prévention des risques liés aux écrans, pièce jouée auprès des collégiens sur le harcèlement, programme d'activité physique et de sensibilisation au surpoids et à l'obésité de l'enfant...

### Personnes âgées et en situation de handicap

L'APTV a organisé à Moûtiers une formation pour une meilleure prise en charge des malades de Parkinson. D'autres initiatives ont vu le jour : un habitat inclusif porté par Espoir 73 a ouvert à Moûtiers, mais aussi des actions en faveur du maintien à domicile et de la prévention des chutes des personnes âgées.

### Accès aux soins et offres de soins

Le changement de direction à l'hôpital de Bourg Saint Maurice a permis de recruter de nouveaux professionnels.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Tarentaise qui regroupe Moûtiers, Bozel, Aigueblanche, a été labellisée par l'ARS, après plusieurs années de discussion (la mission d'une CPTS est de regrouper des professionnels autour d'un projet de santé).

Une extension de la Maison de santé de Bourg Saint Maurice est actuellement en réflexion, afin de pouvoir accueillir de nouveaux praticiens.

Une réflexion est également en cours pour la constitution d'une Maison de santé à Sééz.



Avec la signature d'un nouveau Contrat Local de Santé le 15 juin 2023 en présence de l'ARS, l'APTV poursuit ses actions dans le domaine de la santé. Le premier CLS n'a été que partiellement mis en œuvre, en raison de l'épidémie de covid. Sur la période 2023-2025, c'est un programme en 6 axes qui va se dérouler, avec une priorité donnée à la santé mentale. L'APTV pourra s'appuyer sur un réseau d'acteurs récemment constitué autour de cette problématique.

**Jocelyne ABONDANCE,**  
Vice-Présidente Santé

**LE DIABÈTE,**  
PARLEZ-EN AVEC VOTRE  
PROFESSIONNEL DE SANTÉ  
(MÉDECIN, INFIRMIÈRE, PSYCHOLOGUE, PHARMACIEN...)



Plus d'infos au 06.76.08.25.98



Séverine Benoit, animatrice du  
Contrat Local de Santé  
severine.benoit@arcodv.fr

Maryline Aspard  
Chargée de procédures  
maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr



## Présentation de la thèse

Archéologue, Nicolas Formentin réalise depuis 2022 un travail de thèse en Archéogéographie au sein de l'APTIV. Celui-ci a pour objet l'étude de l'évolution des réseaux viaries de la vallée de la Tarentaise.

Dans un premier temps, ce travail a consisté à récolter et compiler de nombreuses sources de tous types, de l'emplacement de chaque site archéologique connu dans la vallée à la recherche des sources textuelles et cartographiques des plus anciennes aux plus récentes de la Tarentaise et des vallées voisines.

Les premiers résultats commencent à apparaître au sein d'un Système d'Information Géographique (SIG) qui présente d'ores et déjà des données inédites telles que l'ensemble des Mappes Sardes (1728-1738) des communes de la vallée géoréférencées au mètre près.

Ce cadastre savoyard, parmi les plus anciens d'Europe, permet d'appréhender précisément le paysage préindustriel de la vallée. Les diverses sources de l'étude, combinées aux données LiDaRHD de l'Institut National de l'Information Géographique et forestière (IGN) permettent d'établir une cartographie inédite des réseaux routiers de la Tarentaise et permettront de retrouver et remettre en valeur des sentiers parfois oubliés depuis des siècles.

Hormis les routes et chemins, ce sont de très nombreux témoins inédits de l'occupation humaine qui vont successivement être traités et étudiés : zones d'extractions (mines, carrières...), zones d'exploitations forestières, biefs et canaux, ruines, plateformes de bâtiments en matériaux périssables, etc... Les applications de cette étude archéologique seront diverses et pourront s'inscrire dans le temps long pour, à terme, remettre en valeur de nombreux aspects aujourd'hui oubliés ou mis de côté du patrimoine tarin.

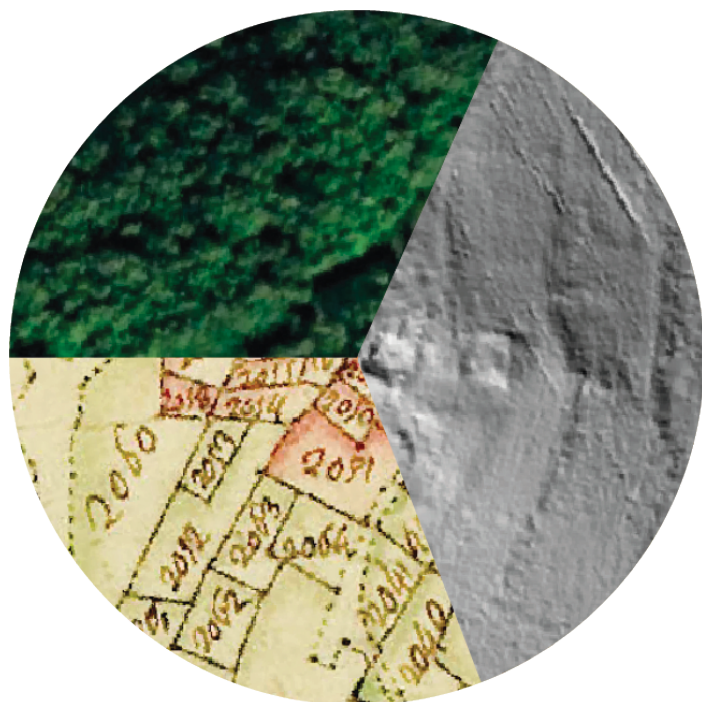
## Un exemple.. La commune des Chapelles

La commune des Chapelles compte aujourd'hui 212 tronçons de routes et chemins anciens abandonnés ou non utilisés sur les 347\* repérés grâce aux diverses sources et outils utilisés. Soit 61% du réseau historique inutilisé\*\* de nos jours.

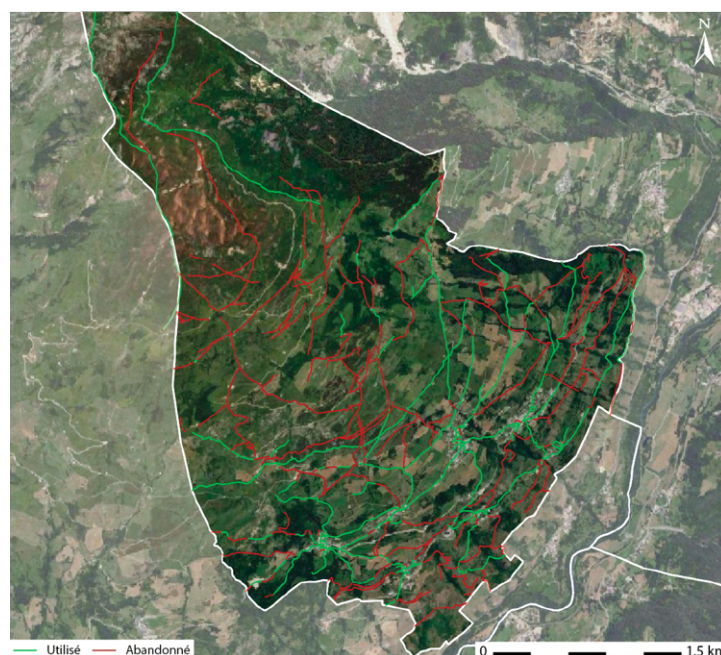
Le chiffre peut paraître élevé mais ne fait que refléter une réalité qui concerne l'intégralité du territoire tarin. Les réseaux viaries y ont subi deux grandes « révolutions » récentes :

- De 1860 à 1900, rénovation du réseau existant grâce notamment aux apports de l'Etat français.
- A partir de 1900 et jusqu'à aujourd'hui, remplacement progressif du réseau ancien, inadapté à la mécanisation et aux modes de déplacements contemporains.

Les premiers comptes-rendus seront proposés à partir de fin 2024 et concerneront progressivement toutes les communes de la vallée.



Trois vues d'un hameau d'origine médiévale ruiné aux Chapelles, non-nommé et abandonné dès le milieu du XVIIIe siècle. Sur les quatre axes routiers visibles sur la Mappe, un seul est aujourd'hui encore utilisé.



Le réseau viarie historique des Chapelles (avant 1900).

\* Un chemin peut compter plusieurs dizaines de tronçons découpés selon leur utilisation actuelle.

\*\*Certains tracés actuels sont classés dans la catégorie « abandonnés » dans le cas où un chemin contemporain a été aménagé à proximité d'un ancien tronçon sans toutefois le détruire. Les chemins contemporains ne figurant pas ici, seul l'ancien tronçon apparaît sur la figure.



**Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise**  
Maison de la Coopération intercommunale  
133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers  
04 79 24 00 10 - [aptv@tarentaise-vanoise.fr](mailto:aptv@tarentaise-vanoise.fr)  
[www.tarentaise-vanoise.fr](http://www.tarentaise-vanoise.fr)

Avec les Communautés de Communes :



Avec le soutien du département :



Crédits Photos : France Nature Environnement, Hymne Sauvage-Philippe Béranger, APTV - Yocot - Pexels - Canva.  
Création graphique : Alpine Com'